



**Compte-rendu de l'audioconférence
DDFIP 77 et organisations syndicales
du 12/02/2021**

►► **Situation Covid-19 : Seine-et-Marne :**

Cas avéré : 5.

Cas CONTACT : 4.

- PCR Meaux : 3

Pour la Direction, il ne s'agit pas d'un cluster, car les contaminations se sont échelonnées dans le temps (du 2 au 13 février).

Par ailleurs selon la Direction, plus de la moitié des agents étaient en télétravail (TT) pendant cette période.

Une désinfection de la totalité du service sera réalisée sur 2 jours et actuellement, tous les agents du service sont en TT dont certains en septaine.

-SIE de Coulommiers : 1

-SIE de Roissy en Brie : 1

Autres cas :

- SIA de Melun : 1 cas COVID sur un agent en télétravail 5/5. La contamination s'est faite en dehors du service.

La Direction a précisé que les prestations de ménage renforcé sont maintenues.

►► **Situation Covid-19 : Ile-de-France :**

En Ile-de-France, la situation se dégrade :

On recense au 25/01/2021, 2500 hospitalisations COVID (dont 760 cas en réanimation) et 4500 nouveaux cas par jour dont 18 % de variant anglais et 3 % de variant brésilien et africain.

Le taux de contamination passe donc de 6,6 % à 6,8 % en Seine-et-Marne, et est actuellement à 8,2 % dans le Val-d'Oise (95) et de 8,6 % en Seine-St-Denis (93).

Actuellement 505 écoles sont fermées, dont 105 rien qu'à Paris.

La vaccination est en cours depuis janvier et devrait s'accélérer dans les semaines à venir.

► **Télétravail (TT)**

En fonction de l'évolution de la pandémie et des mesures sanitaires gouvernementales, la Direction n'a pas exclu la possibilité d'imposer le télétravail aux agents dont les missions pouvaient être exercées à domicile mais qui l'avaient refusé jusque là. Elle a cependant précisé que la norme en vigueur reste à ce jour le télétravail choisi.

La Direction s'est félicitée du taux moyen de TTravailleurs sur le département : 68 %.

La journée du 11/02 a enregistré un taux de 32,9% selon le tableau suivant :

	Congés	En poste	En télétravail	Total Résultat
SIP	32	183	67	312
SPL	21	175	69	279
Support	20	120	102	261
SIE	13	108	51	188
SPF	5	42	20	71
Controle	1	19	36	58
PCRCP	6	18	28	56
PCE	1	15	33	52
SIA	6	6	31	44
PTGC	2	11	5	18
PRS	3	7	3	13
Etat-Major		6	2	8
Total Résultat	110	710	447	1360

Sip de Lagny :

Concernant les agents du SIP de Lagny qui avaient vu leur nombre de jour en télétravail diminué suite à l'absorption du Sip de Chelles, la Direction nous avait indiqué, lors d'une précédente audio, qu'il ne s'agissait que d'une mesure provisoire. La situation n'ayant pas changé, elle a indiqué prendre contact avec le chef de service rapidement pour remédier au problème.

Consigne du DG :

Avec l'arrivée des variants et la multiplication des cas COVID en Ile-de-France, la DG a communiqué sur la nécessité d'augmenter le TT d'une journée par semaine pour les agents qui en bénéficiaient déjà.

La CGT a donc interpellé la Direction afin que cette mesure soit mise en place dans les meilleurs délais.

La Direction va alerter rapidement les chefs de services afin que cette mesure soit appliquée.

Trésorerie amendes :

Lors de la précédente réunion avec la Direction, cette dernière avait indiqué que les applications du service ne permettaient pas le TT. La CGT a indiqué que la Direction du Var avait mis en place du TT dans sa trésorerie amendes, cette possibilité était donc à analyser pour le 77, d'autant plus que des agents de la trésorerie amendes 77 souhaitaient pouvoir télétravailler ;

La Direction a indiqué être favorable à la mise en place du TT au sein de la trésorerie amendes, néanmoins, elle a souligné que certaines missions ne pouvaient être effectuées à domicile. Mais les collègues souhaitant être en TT, pouvaient en faire la demande par écrit auprès du chef de poste. La demande sera examinée en Direction et du matériel sera commandé en fonction.

- Équipements TT :

800 ordinateurs portables ont déjà été délivrés et une commande de 150 ordinateurs portables devraient arriver pour début mars. Il reste à ce jour 54 PC à délivrer, notamment en SIP, et le solde sera utilisé en renouvellement du matériel ancien.

La direction a indiqué qu'un taux de 80 % de TT devrait être atteint en fin d'année et la passation sous Windows 10 pour tous les agents sera effectuée.

Si la Direction nous a indiqué ne pas imposer le TT aux agents, elle a bien précisé que le renouvellement du matériel informatique, sera en revanche imposé par mesure de sécurité informatique.

► Questions et informations diverses :

Accueil :

La Direction a fourni les statistiques de l'accueil dans le 77 qui a diminué de moitié en comparaison avec l'année précédente. Les SIP de Meaux et Melun continuent néanmoins à recevoir beaucoup de public. Et une augmentation du taux de rendez-vous tant physiques que téléphoniques a été remarquée sur l'ensemble du département.

La CGT a rappelé que la diminution du taux d'accueil ne signifie pas pour autant une baisse de la charge de travail. En effet, la charge téléphonique reste importante dans les services et l'augmentation du taux de rendez-vous tant physiques que téléphoniques le démontre clairement.

Nous avons également interpellé la Direction quant au respect des jauges d'accueil dans les différents sites. A ce titre, il a été constaté que le nombre de 10 personnes maximum dans les locaux du site de Meaux n'était pas toujours respecté et que les contribuables étaient parfois reçus en famille.

La Direction nous a répondu que les agents constatant des dysfonctionnements, devaient faire remonter auprès de leur chef de service.

De plus, la CGT a demandé une attention particulière pour les rendez-vous donnés aux personnes en situation de handicap afin que celles-ci soient mieux prises en charge, notamment sur les jours de fermeture du site. La Direction en prend note et informera les chefs de services concernés.

Vigiles :

Le pays étant toujours en alerte attentat, la présence des vigiles sera maintenue en mars et avril sur les matinées d'ouverture au public, sauf sur le site de Meaux qui conservera son vigile sur les après-midis également.

Pour la sécurité des agents de l'accueil, la CGT a demandé le maintien des vigiles sur toute la période de la campagne d'impôt sur le revenu. De plus, il a été souligné une montée de l'agressivité des usagers professionnels sollicitant le Fonds de Solidarité, devant le retard dans la gestion de leurs dossiers et la difficulté pour eux de trouver un interlocuteur. Il a donc été demandé à ce que la Direction prenne des dispositions pour éviter la dégradation de la situation.

La Direction a indiqué qu'un recrutement de 10 vacataires pour le département est en cours pour traiter le retard accumulé dans la gestion des fonds de Solidarité. Ces vacataires seront formés par l'ENFIP et seront sous la tutelle d'un agent qualifié au vue de la complexité de la mission.

Prochaine audio LUNDI 22 FEVRIER 10h00